

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****SEANCE DU JEUDI 30 MARS à 20H00****N°011/2023 – Vote du budget primitif 2023**Membres en exercice : **11** - Présents : **6** - Excusés avec Pouvoir : **1** - Excusés sans Pouvoir : **3**Absents : **1** - Votants : **7**

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE 30 MARS**, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT DENIS LES BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale **du 23 MARS 2023**, sous la vice-présidence de **Monsieur Alain ROUSSEAU, Vice - Président**.

**ETAIENT PRESENTS**

Mesdames, Messieurs

Dominique BERGONSO, Evelyne DOUVRE, Claude GERBEL, Jean-Philippe MINIER, Alain ROUSSEAU, Madame Marie-Françoise HEGOBURU

**ETAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR**

Madame Habiba BENLAKRI (pouvoir donné à Alain ROUSSEAU)

**ETAIT EXCUSE SANS POUVOIR**

Monsieur Guillaume FAUVET

Madame Michelle REYNIER

Madame Isabelle MESSINA

**ETAIT ABSENT**

Madame Aude JACQUET

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil d'Administration. **M. Claude GERBEL** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le **Vice-président présente** le budget primitif 2023 du Centre Communal d'Action Sociale à l'Assemblée délibérante.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-260102124-20230330-011-2023-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2023

Publication : 11/04/2023

Publication de l'acte sur le site internet de la commune le : \_\_\_\_\_ / avril 2023

Le Vice-Président propose à l'Assemblée délibérante d'adopter le budget primitif 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT	CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT
011	Charges à caractère général	19 444,50 €	70	Produits des services	400,00 €
065	Autres charges de gestion courante	69 000,00 €	74	Dotations, subventions et participations	59 000,00 €
			75	Autres produits de gestion courante	1 550,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>		<b>88 444,50 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE</b>		<b>60 950,00 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	- €	002	Résultat de fonctionnement reporté	27 713,50 €
042	Opération d'ordre transfert entre section	219,00 €	043	Opération d'ordre intérieur de la section	- €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>219,00 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>27 713,50 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>88 663,50 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>88 663,50 €</b>

  

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES - REPORTS			RECETTES - REPORTS		
CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT	CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT
21	Immobilisations corporelles	45 921,62 €			- €
23	Immobilisations en cours	- €			
<b>TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>		<b>45 921,62 €</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES D'EQUIPEMENT</b>		<b>- €</b>
			1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 000,00 €
			001	Résultat reporté	44 702,62 €
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>- €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>45 702,62 €</b>
		- €	040	Amortissements des immobilisations	219,00 €
			021	Virement section de fonctionnement	- €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>- €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>219,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>45 921,62 €</b>	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>45 921,62 €</b>

Le Conseil d'Administration ouï le Vice-Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Conformément au tableau ci-dessus,

- **VOTE** par 7 voix Pour, le budget primitif 2023 du Centre Communal d'Action Sociale.
- **DONNE POUVOIR AU PRESIDENT** pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE**

Le Président du CCAS,  
Guillaume FAUVET

Le secrétaire de séance,  
Claude GERBEL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-260102124-20230330-011-2023-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2023

Publication : 11/04/2023